

LES RENCONTRES NATIONALES DU MANAGEMENT DE LA MOBILITE

LE NOUVEAU MONDE DU MANAGEMENT DE LA MOBILITE ?

21 et 22 juin 2022 - Lille

RNMM

Rencontres nationales
du management
de la mobilité



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

MEL

**MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE**



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

LOM, Mobilité employeurs, NAO

Intégration de la mobilité dans le dialogue social

- Art 82 LOM → Modification de l'art L. 2242-17 du code du travail : la mobilité des collaborateurs devient le 8^{ème} thème de la NAO QVT.
- Disparition de l'obligation pour certains sites de réaliser des PDME (hors obligation Plans de Protection de l'Atmosphère).

Nouveaux dispositifs de prise en charge des frais de transport personnels

- Prise en charge par l'employeur des frais de carburant (200€) et d'alimentation de véhicules électriques, hybrides rechargeables ou hydrogène (400€) pour les déplacements domicile-travail
- Forfait Mobilités Durables (500€)
- **Réévaluation des conditions de prise en charge**
- Art 83 LOM → Bilan de la conclusion d'accords collectifs portant sur les sujets de mobilité domicile-travail, notamment les dispositifs de prise en charge de frais

Gouvernance de l'étude

Comité de Pilotage



Direction générale
du travail



Groupement



Méthodologie de l'étude



ANALYSE QUANTITATIVE ET PREMIÈRES RECOMMANDATIONS



OBJECTIF

Dresser le bilan des accords collectifs portant sur les mesures visant à améliorer la mobilité des salariés entre leur domicile et leur lieu de travail :

- ✓ Obtenir les accords et les analyser à travers une grille
- ✓ Synthétiser les analyses
- ✓ Identifier les premières recommandations dans une logique de généralisation des bonnes pratiques



ANALYSE QUALITATIVE, IDENTIFICATION DES FREINS ET LEVIERS ET RECOMMANDATIONS



OBJECTIF

- ✓ Compléter l'analyse quantitative de la tâche 1 avec des éléments qualitatifs afin de connaître la dynamique d'introduction de la mobilité domicile / travail dans les NAO et les modalités mises en œuvre
- ✓ Identification des freins et des leviers
- ✓ Recommandations dans une logique de systématiser l'introduction de l'amélioration de la mobilité quotidienne dans les négociations collectives.

Résultats phase 1 - Chiffres clés

997 accords analysés

- 79% (**783**) évoquent un sujet en lien avec la mobilité / dé-mobilité
- 75% d'entre eux concernent des entreprises de plus de 50 salariés
- Télétravail = sujet phare

Mesures négociées

- Les incitations financières, FMD en tête
- Des incitations non financières (stationnement vélo, bornes de recharge, mise en relation covoiturage)

Montants moyens

- FMD : 315€/an/salarié
- Frais de carburant : 244€/an/salarié
- Alimentation/ recharge : 249€/an/salarié



Résultats phase 1 - Les 1^{ères} recommandations

- Acculturer les acteurs sur la mobilité quotidienne (entreprises, IRP, collaborateurs)
- Organiser des campagnes d'information sur le dispositif des NAO en matière de mobilité domicile-travail (DGT, CCI, AOM, branches, etc.)
- Préciser le contenu à aborder dans l'accord
- Rappeler /accentuer le caractère obligatoire d'intégrer le sujet de la mobilité aux NAO dans le cadre de la QVT
- Valoriser les démarches exemplaires
- Renforcer les liens entre les différents acteurs : territoriaux, économiques, sociaux

La suite de la mission

Les modalités de la phase 2

- Un questionnaire diffusé en ligne (971 répondants) – en cours de traitement
- Des entretiens auprès des représentations patronales et syndicales – en voie de finalisation

Les éléments qui se confirment

- L'impact de la crise sanitaire : prépondérance des sujets télétravail et autres priorités, et report des NAO mobilité – 1^{er} frein
- Une manque d'information et de compréhension des nouvelles obligations et nouveaux dispositifs – 2^{ème} frein
- Coexistence des dispositifs de prise en charge des frais dans les accords avec d'autres mesures

Publication des résultats sur la librairie de l'ADEME : prochainement



Stimuler l'engagement
Provoquer le changement

Alice de Rocca-Serra
aroccaserra@ekodev.com
06 69 52 06 78

Merci !

RNMM
Rencontres nationales
du management
de la mobilité



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT